A la C.S.E.

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **5 (1966-1967)**

Heft 23

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-910147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A PROPOS DU QUESTIONNAIRE

En procédant à ce sondage d'opinion, le Groupe de travail cède-t-il simplement au goût du jour ? Grâce au Courrier Suisse, il a la possibilité de s'informer complètement et rapidement ayant recours à une méthode devenue courante. Le questionnaire est un outil de travail, mais pour celui qui est appelé à le remplir, il présente un caractère plus ou moins rébarbatif.

Le Groupe de travail s'est efforcé de donner à ce questionnaire une présentation aussi claire que possible. Il ne renferme ni complications superflues, ni chausse-trapes plus ou moins perfides. Il se borne à l'essentiel afin de pouvoir dégager quelques conclusions valables.

Comme la « Conférence » se réunira déjà fin mai, il est souhaitable que les réponses nous parviennent le plus tôt possible. Nous remercions d'avance tous nos compatriotes et nous espérons qu'ils seront nombreux à manifester un esprit civique toujours vivant. Nous comptons que les Suissesses tiendront aussi à répondre nombreuses à cette enquête. Elles ne peuvent faire grief aux hommes de ne pas posséder le droit de vote, ces derniers étant exactement dans la même situation, tant qu'une loi n'aura pas défini les conditions d'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger. Il y a tout lieu de penser qu'il s'écoulera encore beaucoup d'eau sous les ponts de Berne, avant qu'une majorité de cantons donne son approbation à un projet fédéral.

Il est même possible qu'à ce moment la question du vote féminin aura franchi le cap difficile du vote sur le plan fédéral et que Suissesses et Suisses de l'étranger prennent ensemble possession de leurs droits politiques. Mais n'anticipons pas sur ces droits de caractère plutôt symbolique et contentons-nous de souligner que c'est avec beaucoup de sympathie que seront reçues les réponses des Suissesses. Le Groupe de travail.

« ECHO » LA REVUE DES SUISSES DE L'ETRANGER

La rédaction de cette intéressante revue vient de lancer une enquête parmi ses lecteurs, dans l'intention de mieux répondre à leurs desiderata dans l'atmosphère nouvelle créée par l'adoption de l'article constitutionnel. Nous engageons vivement les abonnés à l'ECHO de retourner le questionnaire très étendu qui leur est parvenu.

A LA C.S.E.

Lors de la séance du 8 avril de la Commission des Suisses de l'étranger, ses membres ont pris congé de M. G. SCHURCH à l'activité duquel Monsieur l'Ambassadeur MICHELI, Secrétaire Général du Département Politique, a rendu un hommage mérité. L'assemblée a désigné son nouveau président en la personne de M. Louis GUISAN, député au Conseil des Etats.

45e CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER

Ce congrès aura lieu à **Lugano, du vendredi 25 au dimanche 27 août 1967.** Le thème des débats aura trait aux **répercussions de l'article constitutionnel sur l'organisation des Suisses à l'étranger.**

Deux questions principales seront traitées :

1. **La consolidation de l'Organisation des Suisses de l'Etranger,** nécessitant une organisation plus efficace des communautés qui permettra aux représentants de tous les groupements de faire comprendre aux autorités leurs désirs et leurs besoins et d'influencer les mesures appropriées.

2. **La législation d'application relative à l'article constitutionnel.** La Commission des Suisses de l'Etranger doit soumettre au Conseil fédéral des suggestions et un ordre d'urgence pour l'application du nouvel article et les propositions qui seront faites à Lugano permettront de réunir sous un dénominateur commun les points de vue des Suisses des quatre coins du monde.

La Conférence des Présidents des Sociétés suisses de Belgique et du Grand Duché qui se réunira fin mai traitera ces questions, à la lumière des réponses qui parviendront à notre questionnaire ci-annexé, afin de délimiter le thème qui sera développé à Lugano par notre Délégué. Nous espérons que bon nombre de nos lecteurs voudront assister à ce congrès et nous nous tenons volontiers à leur disposition pour leur faire parvenir, au moment voulu, des formulaires d'inscription. J. P.

LA SUISSE EN BREF

- En 1966, **la Suisse a importé 202.000 voitures** (1.000 de moins qu'en 1965). Une voiture sur deux est de marque allemande, 1/5 de provenance française, 1/7 britannique, 1/10 italienne, 1/17 américaine, 1/50 suédoise.
- Les agriculteurs vaudois inaugurent un **service de dépannage agricole.** Il est organisé, en principe, pour une durée d'une semaine au minimum et de trois semaines au maximum, à l'occasion d'hospitalisations, de décès, de rappels militaires... Excellente possibilité de formation pratique pour l'étudiant ingénieur-agronome.
- Les travaux de percement du **tunnel routier du Gothard** commenceront probablement dans le courant de 1968... si les finances le permettent. Il faudra compter avec une durée de 8 à 9 ans de travaux, si le percement a lieu à partir des deux entrées nord et sud, et seulement 5 à 6 ans, si l'on prévoit de percer en un troisième point, au moyen d'un puits pratiqué du haut de la montagne (puits qui servirait ensuite de cheminée d'aération). Longueur totale approximative de 16 km, 1.600 véhicules à l'heure.
- **Les CFF achètent dix wagons-restaurants** qui entreront en service au mois de mai et seront destinés aux parcours internationaux. De construction allemande, l'aménagement intérieur a été réalisé par des maisons suisses. L'installation électrique mise en place est capable de fonctionner avec les cinq sortes de courant admises en trafic international. Le passage d'un système à l'autre, dans les gares frontières, se fait automatiquement au moyen de relais de sélection électroniques.
- **L'oléoduc Méditerranée-Rhône** est mis en chantier. Le pipeline entrera en service à la fin de l'année 1968 et sa capacité de transport, fin 1969, sera de 4,5 millions de tonnes/an.
- Il y a cinq ans, l'**Hôtel du Rigi Kulm** était ravagé par le feu. Il a été remplacé par l'hostellerie la plus moderne de Suisse : « ... rarement le bois et le béton ont été aussi judicieusement associés. C'est une construction zigzaguante esthétique et rationnelle... On peut y manger à toute heure, dans des endroits très divers. Le barman chante, le personnel porte le costume lucernois, la cave est ouverte aux clients qui vont y chercher leurs bouteilles... ».
- **Le contentieux horloger entre les Etats-Unis et la Suisse** est liquidé. Effet immédiat : les droits américains seront réduits d'un tiers et reviendront à leur niveau d'il y a douze ans. Quelles sont les causes principales de ce revirement ? La thèse de « l'essentialité » de l'industrie horlogère américaine à la défense nationale a été écartée; le département de l'agriculture a senti qu'il ne pouvait escompter de résultat positif de la négociation Kennedy pour le tabac du Maryland, dont la Suisse est le principal acheteur, si des concessions ne pouvaient être faites sur les produits horlogers...
- **Un téléphérique d'un nouveau genre** vient d'être mis en service pour le personnel habitant à la Centrale thermique de Chavalon, au-dessus de Vouvry, en Valais. Sa principale caractéristique est qu'il peut être utilisé sans personnel spécialisé, son emploi étant pareil à un ascenseur d'immeuble locatif. D'une portée de 890 mètres pour une dénivellation de 390 mètres, ce téléphérique-ascenseur peut emporter seize personnes en cinq minutes de trajet.
- **Un sondage d'opinion** parmi 7.500 officiers et soldats **sur l'armée suisse actuelle** a montré que la majorité d'entre eux recommandait un effort accru pour la défense nationale et qu'une forte majorité se prononçait en tout cas pour la poursuite de l'effort actuel. Toutefois,
  — on perd trop de temps à faire des choses inutiles,
  — le manque de sommeil est insupportable,
  — l'armée est jugée... inutile par un officier et huit soldats sur cent.
- **Quelques chiffres :**
  — Rythme de la construction en Europe. La Suède se place en tête avec 12,5 logements achevés en 1965 pour 1.000 habitants, la Suisse au deuxième rang avec 10,1. Viennent ensuite, l'Allemagne fédérale (10), l'U.R.S.S. (9,5), les Pays-Bas (9,4), l'Espagne (9), le Danemark (8,5), la France (8,4).
  — La Suisse, deuxième consommateur européen de produits surgelés. Les Américains consomment plus de 20 kgs par habitant, les Suédois 8,4 kgs, les Suisses 5,5 kgs, les Danois 4,3 kgs, les Anglais 3,8 kgs...
  — A fin 1965, en Suisse, le nombre des billets de banque en circulation était le plus élevé du monde par habitant, soit 403,58 dollars; viennent ensuite la Belgique (337,38), la France (275,45), la Suède (221,84), Koweit (192,05), les U.S.A. (189,64) où l'usage du chèque est très courant.
- **Dans le domaine des sports :**
  — Débacle de l'équipe nationale suisse de hockey sur glace aux championnats du monde de Vienne, qui se classe dernière de la poule B avec 3 points (match nul contre la Yougoslavie et victoire contre la Hongrie). La Suisse est dès lors reléguée dans le groupe C pour le prochain tournoi... On reparle de réorganiser le prochain championnat de Ligue nationale A...
  — Lausanne ayant battu Sion et Bâle étant venu à bout de Lugano après un second match, la **finale de la Coupe de Suisse de football** se disputera entre Bâle et Lausanne le lundi de la Pentecôte à Berne.
  — En match international de tir au pistolet, la Suisse a gagné de magistrale façon le tournoi organisé depuis une dizaine d'années par les Américains. Nos compatriotes ont non seulement atteint la moyenne individuelle sensationnelle de 553,7 points et établi un nouveau record de l'épreuve, supérieur de 47 points au précédent (américain), mais aussi battu leurs plus dangereux adversaires du moment, en l'occurrence les tireurs suédois, de très exactement 104 points, soit 10,4 par homme.
  — En match international à distance, troisième place des tireurs suisses derrière les Américains et les Allemands de l'Ouest.
  — En coupe des nations de rink-hockey, les Suisses excellents deuxièmes derrière les virtuoses espagnols.
  — Aux championnats du monde de cyclo-cross à Zürich, deux médailles de bronze à la Suisse : Peter Frischknecht chez les amateurs, Hermann Gretener chez les professionnels. Emanuel Plattner se classe quatrième.
  — Un escrimeur suisse, Christian Kauter, a remporté une médaille d'argent à l'épée aux Championnats du monde juniors à Téhéran. Christian Sticker (Bâle) se classe quatrième dans la même compétition.
  — Aux championnats d'Europe de gymnastique (6 disciplines), les Suisses Berchtold et Hürzeler se classent 13e et 27e.